



RAPPORT SUR LES DROITS NUMÉRIQUES ET L'INCLUSION EN AFRIQUE

RAPPORT PAYS DU
ZIMBABWE

2024

Zimbabwe



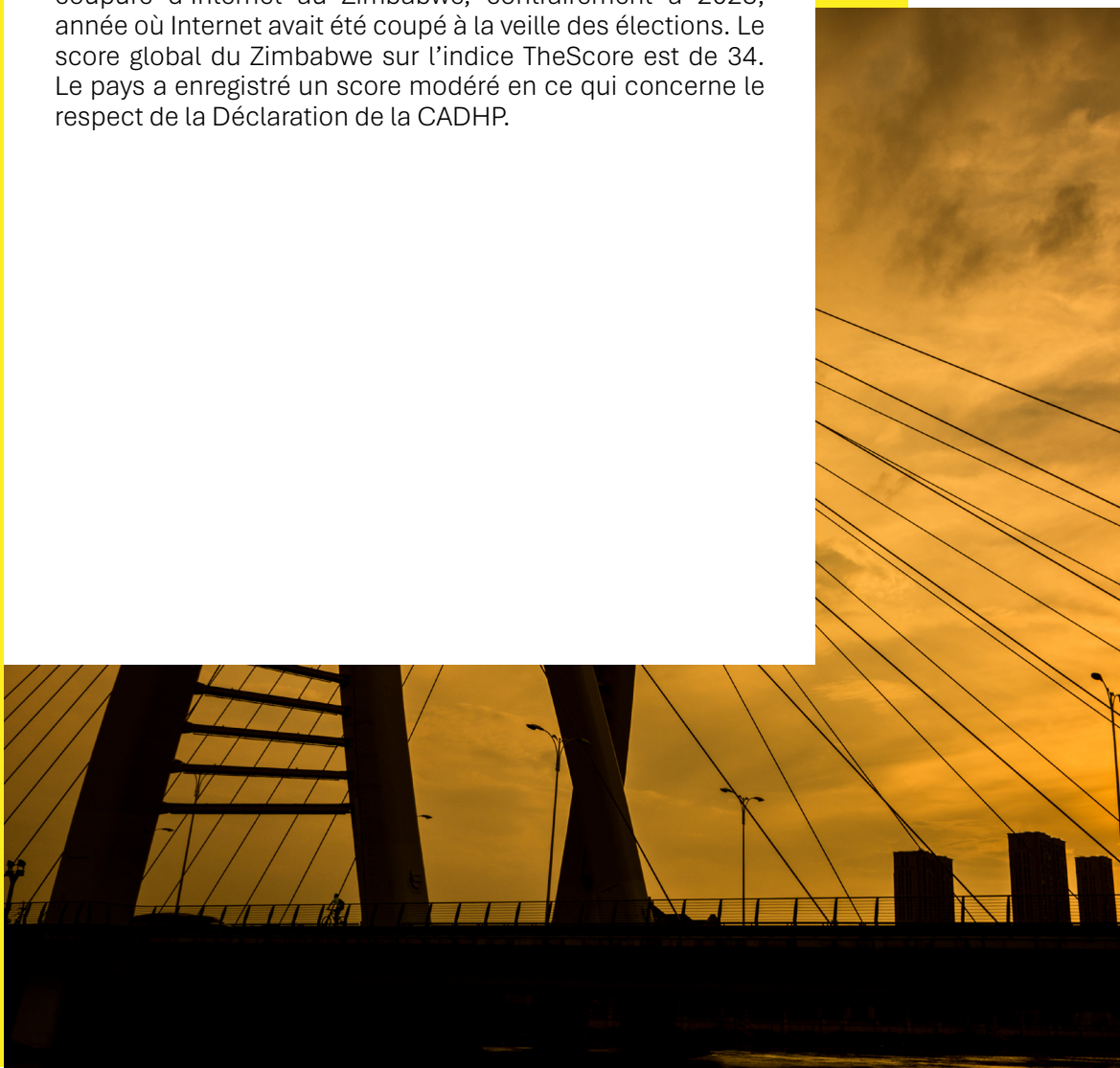
Résumé

Ce rapport met en lumière l'accessibilité d'Internet au Zimbabwe et évalue le paysage réglementaire en fournissant des informations sur la législation en vigueur en matière d'accès à Internet, de protection des données, de liberté d'expression, d'accès à l'information, de confidentialité et d'inclusion numérique. Il met en lumière les initiatives de villes intelligentes entreprises au cours de la période considérée et formule des recommandations pour l'amélioration des politiques et des pratiques. L'évaluation du pays a consisté en une étude documentaire approfondie examinant des documents pertinents tels que des rapports nationaux, la législation et des articles de presse. Le rapport s'est appuyé sur l'indice TheScore de Paradigm Initiative pour évaluer la conformité du pays avec la Déclaration sur la liberté d'expression et l'accès à l'information de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (la Déclaration). Bien que le gouvernement ait pris des mesures pour protéger les droits numériques, le rapport affirme que des défis subsistent dans des domaines tels que la liberté d'expression, l'inclusion numérique et la lutte contre les violences sexistes en ligne. Le rapport souligne l'existence du Fonds pour le service universel (FSU), mais des efforts supplémentaires doivent être déployés pour garantir un accès inclusif aux groupes marginalisés, notamment les personnes handicapées. Cette année, il n'y a eu aucune coupure d'Internet au Zimbabwe, contrairement à 2023, année où Internet avait été coupé à la veille des élections. Le score global du Zimbabwe sur l'indice TheScore est de 34. Le pays a enregistré un score modéré en ce qui concerne le respect de la Déclaration de la CADHP.

2

DROITS
NUMÉRIQUES
ET INCLUSION
EN AFRIQUE
RAPPORT

LONDA
2024



Introduction

3

DROITS
NUMÉRIQUES
ET INCLUSION
EN AFRIQUE
RAPPORT

LONDA
2024

Le Zimbabwe est situé dans la région de l'Afrique australe et compte 15 178 957 habitants.¹⁴³⁷ Les droits de l'homme sont garantis par la loi de 2013 portant modification de la Constitution du Zimbabwe (la Constitution), mais le Zimbabwe est classé comme réprimé par le Civicus Monitor,¹⁴³⁸ et en septembre 2024, le Zimbabwe a rejoint trois autres pays sur la liste de surveillance Civicus,¹⁴³⁹ ce qui signifie que le pays connaît un déclin de l'espace civique. Cette situation fait suite à des signalements d'organisations de défense des droits humains comme Amnesty International,¹⁴⁴⁰ qu'au moins 160 personnes ont été arrêtées depuis la mi-juin, quelques mois avant que le pays n'accueille le sommet de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

¹⁴³⁷ Agence nationale des statistiques du Zimbabwe (ZIMSTAT) « Rapport sur le logement et le recensement du Zimbabwe 2022 » https://www.zimstat.co.zw/wp-content/uploads/Demography/Census/2022_PHC_Report_27012023_Final.pdf (Consulté le 27 octobre 2024).

¹⁴³⁸ Moniteur Civicus « Zimbabwe » <https://monitor.civicus.org/country/zimbabwe/> (Consulté le 8 janvier 2024)

¹⁴³⁹ Civicus, liste de surveillance Civicus septembre 2024. <https://monitor.civicus.org/watchlist-september-2024/zimbabwe/> (Consulté le 28 octobre 2024).

¹⁴⁴⁰ Amnesty International « Les autorités zimbabwéennes doivent mettre fin à leur répression contre les membres de la société civile avant le sommet de la Communauté de développement de l'Afrique australe prévu le 17 août 2024 à Harare » <https://www.amnesty.org/en/latest/news/2024/08/zimbabwean-authorities-must-end-their-crackdown-against-opposition-and-civil-society-members-ahead-of-the-southern-african-development-community-sadc-summit-scheduled-for-17-august-2024-in-harare/> (Consulté le 8 janvier 2024)

Politique directrice

Le Zimbabwe a adopté une Stratégie nationale de développement (NDS1) en 2021, visant à utiliser les TIC pour améliorer l'économie numérique du pays. Le gouvernement a cherché à intégrer les TIC dans toutes les stratégies nationales de développement afin d'atteindre l'accès universel d'ici à 2030, il s'est fixé comme objectifs d'augmenter le taux de pénétration d'Internet de 59,1 % en 2020 à 75,4 % en 2025 et celui de la téléphonie mobile de 94,2 % à 100 % d'ici à 2025. La NDS1 expirera en 2025. Les données gouvernementales montrent qu'en 2023, le taux de pénétration d'Internet s'élevait à 70,1 %, puis a progressé à 83,52%¹⁴⁴¹ en 2024. Cependant, des données indépendantes montrent qu'en 2023, le taux de pénétration d'Internet s'élevait à 34,8%¹⁴⁴² en 2023 et est tombé à 32,6%¹⁴⁴³ en 2024. Des données de recherche indépendantes montrent que le Zimbabwe est loin d'atteindre les objectifs fixés dans la NDS1.

En mars 2024, le ZimbabweLe président, le Dr Emmerson Mnangagwa, a lancé lePolitique nationale des TIC (2022-2027),¹⁴⁴⁴ Plan national pour le haut débit (2023-2030)¹⁴⁴⁵ et le plan directeur Smart Zimbabwe 2030¹⁴⁴⁶ pour accélérer la transformation numérique. Le président a également mis en service un réseau de fibre optique de 1 500 kilomètres de long pour le groupe Bandwidth and Cloud Services (BCS) Limited Zimbabwe,¹⁴⁴⁷ pour améliorer la vitesse, la fiabilité et l'accessibilité de la connectivité Internet.

À partir de janvier 2024, l'utilisation de Starlink était illégale¹⁴⁴⁸ en raison de l'absence de licence d'exploitation au Zimbabwe. Les pays voisins comme la Zambie ont déjà adopté Starlink pour améliorer l'accès efficace à Internet. En avril 2024, Starlink a imposé des restrictions d'itinérance aux utilisateurs qui utilisaient Starlink hors de leur pays de service enregistré pendant plus de 60 jours. Starlink a informé les utilisateurs qu'ils accédaient à ses services depuis un territoire non autorisé et que les services seraient désactivés pendant les démarches auprès de POTRAZ pour obtenir les autorisations réglementaires nécessaires.¹⁴⁴⁹ En avril 2024, le fils d'un homme politique zimbabwéen, Neville Mutsvangwa, a été arrêté,¹⁴⁵⁰ accusés de possession illégale d'un terminal Starlink et de violation de la loi sur les postes et télécommunications. En mai 2024, le président du Zimbabwe, Emmerson Mnangagwa, a annoncé,¹⁴⁵¹ sur X, l'approbation de la licence de Starlink, citant qu'elle « ... entraînerait le déploiement d'infrastructures Internet en orbite basse à haut débit et à faible coût dans tout le Zimbabwe, en particulier dans toutes les zones rurales ».

¹⁴⁴¹ TechZim « Rapport abrégé sur la performance sectorielle du deuxième trimestre » (2024) <https://www.potraz.gov.zw/wp-content/uploads/2025/02/Third-Quarter-2024-Abridged-Sector-Performance-Report-Hmed-final.pdf> (consulté le 10 février 2025).

¹⁴⁴² Rapport national sur le Zimbabwe (2023) de l'Initiative Paradigm <https://paradigmhq.org/wp-content/uploads/2024/06/Zimbabwe-Country-Report.pdf> (Consulté le 30 octobre 2024).

¹⁴⁴³ Rapport de données « Digital 2024-Zimbabwe » (2024) <https://datareportal.com/reports/digital-2024-zimbabwe?rq=zimbabwe> (Consulté le 30 octobre 2024).

¹⁴⁴⁴ Ministère des TIC, des Postes et des Services de messagerie « Politique nationale des TIC » (2024) <http://www.ictministry.gov.zw/wp-content/uploads/2024/01/National%20ICT%20Policy%202022-2027.pdf> (Consulté le 27 octobre 2024).

¹⁴⁴⁵ Ministère des TIC, des Postes et des Services de messagerie « Politique nationale des TIC » (2024) <http://www.ictministry.gov.zw/wp-content/uploads/2024/01/National%20Broadband%20Plan.pdf> (Consulté le 27 octobre 2024).

¹⁴⁴⁶ <http://www.ictministry.gov.zw/wp-content/uploads/2024/01/Smart%20Zimbabwe%202030%20Master%20Plan.pdf> (Consulté le 27 octobre 2024).

¹⁴⁴⁷ Ministère de l'Information, Services de radiodiffusion « Le président Mnangagwa a commandé le projet de réseau de fibre optique BCS Zimbabwe de 1 500 kilomètres de long » (2024) <https://www.infomin.org.zw/he-president-mnangagwa-commissioned-the-1500-kilometer-long-bcs-zimbabwe-optic-fibre-network-project/> (Consulté le 29 octobre 2024).

¹⁴⁴⁸ Tech Central « Zimbabwe Starlink coupe ses services » (2024) <https://techcentral.co.za/zimbabwe-starlink-cut-off-services/242892/> (Consulté le 27 octobre 2024).

¹⁴⁴⁹ Techpoint Africa 'Potraz cutoff Starlink Zimbabwe' (2024) <https://techpoint.africa/2024/04/15/potraz-cut-off-starlink-zimbabwe/> (Consulté le 26 octobre 2024)

¹⁴⁵⁰ Mon haut débit « Le Zimbabwe arrête le fils d'un ministre pour avoir utilisé Starlink » (2024) <https://my-broadband.co.za/news/broadband/536301-zimbabwe-arrests-ministers-son-for-using-starlink.html> (Consulté le 16 octobre 2024).

¹⁴⁵¹ X 'ED Mnangagwa' (2024) <https://x.com/edmnangagwa/status/1794345897221902640?t=rSF3UICrcD-n7eA2gdcatsA&s=19>

Le 6 septembre 2024, POTRAZ a confirmé¹⁴⁵² l'octroi de deux licences à Starlink ouvre la voie à un meilleur accès à Internet pour les communautés des zones reculées. Cependant, malgré la promesse d'une meilleure accessibilité, des inquiétudes subsistent quant à une concurrence déloyale,¹⁴⁵³ et sur le caractère abordable de Starlink, avec des coûts matériels initiaux d'au moins 170 \$ et des abonnements mensuels de 30 \$,¹⁴⁵⁴ ce qui peut être prohibitif pour au moins 4,4 millions de personnes qui vivent avec moins de 1,90 \$ par jour.¹⁴⁵⁵ Les coûts sont relativement moins chers que ceux des fournisseurs de services locaux dont le forfait familial le plus élevé coûte 292 \$ par mois.¹⁴⁵⁶ L'arrivée de Starlink a intensifié la concurrence entre les fournisseurs d'accès internet locaux, les poussant à adapter leurs services. En septembre 2024, la POTRAZ a autorisé la revente de Starlink par des fournisseurs d'accès internet comme Telone,¹⁴⁵⁷ et les abonnés en itinérance ont été officiellement coupés du service.¹⁴⁵⁸

Dans l'ensemble, l'existence de lois, de politiques et d'autres mesures visant à promouvoir un accès universel, équitable, abordable et significatif à Internet démontre les progrès réalisés par le Zimbabwe vers un meilleur accès à Internet.

Restrictions Internet

Au cours de l'année sous revue, le Zimbabwe n'a pas subi de coupure d'internet imposée par le gouvernement. Cela témoigne d'une amélioration par rapport à 2023, année où le pays avait connu une interruption d'internet à la veille des élections harmonisées d'août 2023. Cependant, le 3 juin 2024, le Zimbabwe a connu des interruptions d'internet qui ont ralenti, voire interrompu, la connectivité des internautes sur tous les réseaux, en raison de problèmes d'infrastructure câblée affectant les pays d'Afrique subsaharienne.¹⁴⁵⁹

Liberté d'expression

La criminalisation des fausses nouvelles/sédition et les libertés des médias

Contrairement au principe 22 (2) de la Déclaration, qui appelle les États à abroger les lois qui criminalisent la sédition, l'insulte et la publication de fausses nouvelles, en vertu de l'article 31(a) (iii) de la loi sur le droit pénal (codification et réforme), il est illégal de publier ou de communiquer une déclaration totalement ou matériellement fausse dans l'intention de saper la confiance du public dans les forces de l'ordre ou l'État. Les contrevenants sont passibles de peines allant jusqu'à 20 ans de prison pour de telles infractions. Le 22 juillet 2024, la Haute Cour du Zimbabwe a acquitté l'ancien député Job Sikhala des accusations de « publication ou communication de fausses déclarations préjudiciables à l'État » et « incitation à commettre des violences ». Le 30

¹⁴⁵² Autorité de régulation des postes et télécommunications du Zimbabwe : « Déclaration de presse sur l'octroi de licences à Starlink » (2024) <https://www.potraz.gov.zw/?p=2810> (Consulté le 15 octobre 2024).

¹⁴⁵³ Centre pour l'innovation et la technologie « Les exonérations fiscales de Starlink suscitent des inquiétudes quant à une concurrence déloyale au Zimbabwe » (2024) <https://cite.org.zw/starlinks-tax-exemptions-raise-concerns-of-unfair-competition-in-zims-telecom-sector/#:~:text=Starlink's%20tax%20exemptions%20raise%20concerns%20of%20unfair%20competition%20in%20Zim's%20telecom%20secteur,-Staff%20Reporter8th&text=The%20entry%20of%20Starlink%20into,Econet%2C%20NetOne%2C%20and%20Telecel> (- Consulté le 13 novembre 2024).

¹⁴⁵⁴ Starlink « Résidentiel » (2024) <https://www.starlink.com/zw/residential> (Consulté le 15 novembre 2024).

¹⁴⁵⁵ Futures ISS Afrique « Zimbabwe » (2024) <https://futures.issafrica.org/geographic/countries/zimbabwe/> (Consulté le 7 novembre 2024).

¹⁴⁵⁶ Vérification des prix au Zimbabwe : « Les nouveaux tarifs d'itinérance Starlink sont-ils toujours intéressants pour les utilisateurs zimbabwéens » (2024) <https://zimpricecheck.com/market-intelligence/new-starlink-roaming-prices-is-it-still-worth-it-for-zimbabwean-users/?srsltid=AfmBOoplFfPanchHdzRchYvuC-flJpEZwxRn-9BeHuUVjtA3F-UG3AON-GZ> (Consulté le 7 novembre 2024).

¹⁴⁵⁷ Herald « Telone obtient le feu vert pour revendre les services Starlink » (2024) <https://www.herald.co.zw/telone-gets-nod-to-resell-starlink-services/> (Consulté le 27 octobre 2024).

¹⁴⁵⁸ Tech Zim « Starlink ferme les clients d'itinérance au Zimbabwe - Harare est obligé d'utiliser des revendeurs facturant beaucoup plus cher » (2024) <https://www.techzim.co.zw/2024/10/starlink-shuts-down-roam-customers-in-zimbabwe-harare-forced-to-use-resellers-solving-much-more/> (Consulté le 12 novembre 2024).

¹⁴⁵⁹ Institut des médias pour l'Afrique australe « Le Zimbabwe connaît une dégradation d'Internet en raison de problèmes d'infrastructure » (2024) <https://zimbabwe.misa.org/2024/06/05/zimbabwe-experiences-internet-degradation-due-to-infrastructure-issues/> (Consulté le 13 novembre 2024).

janvier 2024, Sikhala a été libéré, après avoir passé 595 jours en détention provisoire.¹⁴⁶⁰

Arrestations arbitraires et harcèlement des médias, des défenseurs des droits humains et des citoyens

Le paysage zimbabwéen est marqué par une tension entre les protections constitutionnelles de la liberté d'expression et la répression de la dissidence. La liberté des médias, garantie par l'article 61 de la Constitution, a été menacée durant la période considérée, conduisant souvent à l'autocensure. Le NewsHawks, un journal d'investigation en ligne privé, a annoncé sur X que le site d'information suspendait ses enquêtes et mettait de côté l'histoire du limogeage de trois généraux de l'armée pour des allégations de corruption, invoquant des craintes pour la sécurité de ses journalistes, après avoir été accusé d'avoir tenté de « colporter des mensonges sur l'armée et des individus profitant de la corruption présumée ».¹⁴⁶¹

Violence sexiste en ligne

Le Zimbabwe est signataire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing (1995), de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) (1991), du Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatifs aux droits des femmes (2007) et du Protocole de la SADC sur le genre et le développement (2009), qui appellent tous les États à éliminer la violence sexiste. La loi sur la cybersécurité et la protection des données (2021) complète les lois mentionnées, car il s'agit de la première loi du pays à inclure des dispositions criminalisant la violence en ligne. Le Zimbabwe dispose de lois existantes, telles que la loi sur la violence domestique,¹⁴⁶² dont le champ d'application est davantage axé sur la violence « domestique », avec des mentions limitées de la lutte contre le harcèlement qui se produit lors de l'envoi et de la livraison de messages par courrier électronique. En 2024, le cyberharcèlement est devenu une source de préoccupation, souvent incontrôlée et sans mécanismes de protection des femmes et des filles. Une étude récente¹⁴⁶³ intitulé « Un examen de la cyberintimidation parmi les influenceuses des médias sociaux au Zimbabwe » a révélé la cyberintimidation dont sont victimes les influenceuses des médias sociaux.

Compte tenu de ce qui précède, le Zimbabwe réalise des progrès considérables dans l'élaboration de politiques de protection contre les violences sexistes. Cependant, certaines lois nécessitent une réforme, car leur portée est limitée pour lutter contre les violences sexuelles et basées sur le genre.

Protection des données et confidentialité

Protection et gouvernance des données

Le Zimbabwe a promulgué la loi de 2021 sur la cybersécurité et la protection des données (CDPA)¹⁴⁶⁴ mais n'a pas ratifié la Convention de l'Union africaine sur la cybersécurité et la protection des données personnelles (Convention de Malabo). La CPDA établit des protections de base pour les informations personnelles. Partie II, article 6(2) de la CDPA affirme l'indépendance de l'Autorité de régulation des postes et télécommunications (POTRAZ) est soustraite à tout contrôle gouvernemental ou politique. L'Autorité de protection des données est l'Autorité de régulation des

¹⁴⁶⁰ Amnesty International « Zimbabwe : Informations complémentaires : Les condamnations d'un ancien chef de l'opposition annulées : Job Sikhala » <https://www.amnesty.org/en/documents/afr46/8374/2024/en/> (Consulté le 11 novembre 2024).

¹⁴⁶¹ Les faucons de l'actualité : « Les principaux généraux de l'armée limogés pour corruption immobilière » <https://thenewshawks.com/top-army-generals-fired-over-housing-corruption/> (Consulté le 8 novembre 2024).

¹⁴⁶² Vérité <https://www.veritaszim.net/node/146> (Consulté le 12 novembre 2024).

¹⁴⁶³ Un examen de la cyberintimidation parmi les influenceuses zimbabwéennes des médias sociaux (2024) <https://www.ojcm.net/download/an-examination-of-cyberbullying-among-zimbabwean-female-social-media-influencers-15016.pdf> (Consulté le 8 novembre 2024).

¹⁴⁶⁴ Loi sur la protection des données de l'Autorité de régulation des postes et télécommunications du Zimbabwe <https://www.potraz.gov.zw/wp-content/uploads/2022/02/Data-Protection-Act-5-of-2021.pdf> (Consulté le 11 novembre 2024).

postes et télécommunications du Zimbabwe, créée en vertu de l'article 5 de la loi sur les postes et télécommunications [chapitre 12:05]. En vertu de la partie III, section 6 de la loi sur les postes et les télécommunications, chapitre 12:05, le président du Zimbabwe a le pouvoir de nommer le conseil d'administration qui régit POTRAZ, ce qui ajoute aux défis concernant l'indépendance de la DPA.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la CDPA, le Zimbabwe a publié au Journal officiel le Règlement sur la cybersécurité et la protection des données (agrément des responsables du traitement des données et nomination des délégués à la protection des données) (le Règlement), entré en vigueur le 13 septembre 2024. Ce règlement impose un enregistrement obligatoire aux entités traitant des informations personnelles et la nomination d'un délégué à la protection des données chargé de veiller au respect de la loi sur la protection des données par les responsables du traitement. Il définit les attentes en matière de notification des violations, obligeant les responsables du traitement des données à notifier toute violation de données à l'Autorité de protection des données dans les 24 heures et ne nécessitant l'information des personnes concernées que dans les 72 heures en cas de risque élevé pour leurs droits. La publication au Journal officiel du règlement constitue une avancée majeure pour la mise en œuvre de la CDPA au Zimbabwe.

Cependant, un mois après sa publication au journal officiel, des inquiétudes ont surgi quant à son application suite à des propos présumés,¹⁴⁶⁵ le ministre des Technologies de l'information et de la communication, des Postes et des Services de messagerie a annoncé que les utilisateurs de WhatsApp Business seraient tenus de payer des licences, ce qui suscite des craintes de surveillance et d'atteinte à la confidentialité des communications, interdites par le paragraphe 41 de la Déclaration. Deux jours après ces propos, le ministre a pris ses distances,¹⁴⁶⁶ extrait de la déclaration citant de fausses allégations, des fausses nouvelles malveillantes et soulignant que « l'affirmation ne s'applique pas en particulier aux joueurs qui ne collectent et ne traitent pas d'informations personnelles identifiables à des fins commerciales ou professionnelles ».

Conformément à la CDPA, qui oblige le Zimbabwe à dispenser une formation aux OPH, l'Institut de technologie d'Harare (HIT) a lancé¹⁴⁶⁷ Un programme de formation pour délégués à la protection des données a été lancé en collaboration avec l'Autorité de régulation des postes et télécommunications du Zimbabwe (POTRAZ) et des formations ont été lancées. Cette formation, préalable à la certification et à l'enregistrement en tant que délégué à la protection des données au Zimbabwe, s'adresse aux professionnels souhaitant devenir délégués à la protection des données. Au cours de la période considérée, l'APD a réalisé des progrès positifs en organisant une série de réunions de sensibilisation du public,¹⁴⁶⁸ d'informer les personnes concernées sur leurs droits et les responsables du traitement des données sur leurs obligations telles qu'elles sont inscrites dans la CPDA.

La CDPA crée le Centre de cybersécurité et de surveillance des interceptions de communications, une unité au sein du Cabinet du Président. Cette politique directrice absout le centre de son indépendance.

Développements de villes intelligentes

Le Zimbabwe a mis en place un système avancé de contrôle biométrique aux frontières, utilisant la reconnaissance des empreintes digitales et de l'iris. Le ministère de l'Immigration a acquis du matériel pour mettre en place un système de gestion des frontières en ligne (OBMS), qui devrait faciliter le dédouanement automatisé des formalités d'immigration en libre-service et renforcer la sécurité et l'efficacité en vérifiant l'identité des voyageurs dans une base de données nationale

¹⁴⁶⁵ LinkedIn Hon Tatenda Mavetera https://www.linkedin.com/posts/hon-tatenda-mavetera-7821b96b_potraz-breakfast-meeting-i-would-like-to-activity-7260191912416956416-wsy4?utm_source=share&utm_medium=member_ios (Consulté le 13 janvier 2025)

¹⁴⁶⁶ X Tate Mavetera https://x.com/TateMavetera/status/1855254130597494840?ref_src=twsrc%5Etfw%7Ctwcamp%5Etweetembed%7Ctwtterm%5E1855254130597494840%7Ctwgr%5E5e159bf7a1cbd05c86584d2c7477338cc8d60aab%7Ctwcon%5Es1_&ref_url=https%3A%2F%2Fbulawayo24.com%2Findex-id-news-sc-national-byo-247709.html (Consulté le 13 janvier 2025)

¹⁴⁶⁷ L'Institut de technologie de Harare conclut un accord d'introduction avec POTRAZ <https://www.hit.ac.zw/2023/11/09/hit-enters-into-agreement-with-potraz/> (Consulté le 10 novembre 2024).

¹⁴⁶⁸ Facebook POTRAZ <https://www.facebook.com/Potraz.Zw/photos/masvingo-and-mutare-public-sensitisation-awareness-workshops-on-the-cyber-and-da/746879650966953/> (Consulté le 13 janvier 2024)

sur l'immigration.¹⁴⁶⁹ Jusqu'à présent, 14 portails électroniques ont été installés¹⁴⁷⁰ à l'aéroport international Robert Gabriel Mugabe dans le cadre de la première phase.

Dans la ville de Bulawayo, des caméras de télévision en circuit fermé (CCTV) ont été installées¹⁴⁷¹ en août 2024, afin de freiner la criminalité et de fluidifier la circulation. L'installation de caméras de vidéosurveillance, si elle peut renforcer la sécurité, peut également être détournée pour s'immiscer dans la vie des citoyens, menaçant ainsi les droits garantis par l'article 17 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP).

Compte tenu de ce qui précède, le Zimbabwe est modérément conforme à la Déclaration puisqu'il existe un CDPA, des réglementations et un DPA dynamique.

Accès à l'information

Le Zimbabwe a promulgué la loi sur la liberté d'information en 2020 pour abroger la loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (AIPPA) et permettre aux parties prenantes intéressées d'avoir un accès complet et justifié à l'information. En vertu de l'article 5 de la Loi, les entités publiques et commerciales publiques doivent se doter de politiques de divulgation d'informations et divulguer des informations dans l'intérêt de la responsabilité publique ou des informations nécessaires à l'exercice ou à la protection d'un droit. Cependant, certaines entités ne se conforment pas à la Loi.¹⁴⁷² Des entités comme POTRAZ ne disposent pas d'informations actualisées sur leur site web pour refléter les travaux réalisés au cours de l'année. La section consacrée au Fonds de service universel présente des informations sur les première, deuxième et troisième phases du FSU, remontant jusqu'à mai 2013. Aucune autre information n'est disponible dans cette section. De plus, au quatrième trimestre de l'année, le seul rapport de performance sectorielle disponible sur le site web était celui du premier trimestre. POTRAZ publie certaines mises à jour sur les réseaux sociaux. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un échantillon représentatif, on observe une tendance générale parmi les sites web gouvernementaux à ne pas afficher l'intégralité des informations. Par exemple, le site web du ministère des TIC, des Postes et des Services de messagerie n'est pas sécurisé.

À cet égard, le Zimbabwe se conforme légèrement au principe 29 (3) car les informations sont souvent difficiles d'accès et les sites Web du gouvernement contiennent souvent des informations obsolètes.

IA et technologies émergentes

Le gouvernement zimbabwéen serait en train d'élaborer une politique nationale sur l'intelligence artificielle (IA) afin de réglementer l'utilisation de l'IA et des technologies connexes dans divers secteurs. Le ministre des Technologies de l'information et de la communication, des Postes et des Services de messagerie, Tatenda Mavetera,¹⁴⁷³ cette initiative a été mise en avant. Cette politique vise à créer un cadre de gouvernance garantissant une utilisation éthique, la sécurité et la promotion des technologies de l'IoT et de l'IA dans le pays. Cependant, les consultations publiques concernant son élaboration ont été limitées. Au moment de la rédaction de ce document, elle n'était pas encore accessible au public.

Le 5 novembre 2024, le Zimbabwe a voté en faveur du projet de résolution L.77 sur les systèmes d'armes létales et autonomes (SALA)¹⁴⁷⁴ adoptée par la Première Commission de l'Assemblée

¹⁴⁶⁹ Sunday Mail « Zim déploie des frontières sans personnel » (2024) <https://www.sundaymail.co.zw/zim-rolls-out-unmanned-borders> (Consulté le 2 novembre 2024).

¹⁴⁷⁰ Sunday Mail « Zim déploie un système de gestion des frontières en ligne » <https://www.sundaymail.co.zw/zim-rolls-out-online-border-management-system> (Consulté le 1er novembre 2024).

¹⁴⁷¹ Centre d'innovation et de technologie « Le frère Bi regarde TTI installer des caméras de rue sur les routes du CBD » <https://cite.org.zw/big-brother-is-watching-tti-installs-street-cameras-on-cbd-roads/> (Consulté le 4 novembre 2024).

¹⁴⁷² Newsday « Les institutions gouvernementales violent la loi sur la liberté d'information » (2024) <https://www.newsday.co.zw/thestandard/news/article/200031734/govt-institutions-violating-freedom-of-information-act> (Consulté le 2 novembre 2024).

¹⁴⁷³ Zimbabwe Broadcasting Corporation « Le gouvernement va lancer une politique d'IA » (2024) <https://www.zbcnews.co.zw/government-to-launch-ai-policy/> (Consulté le 6 novembre 2024).

¹⁴⁷⁴ Les Nations Unies Résolution L.77 Système d'armes létales autonomes <https://documents.un.org/doc/undoc/ltd/n24/305/45/pdf/n2430545.pdf> (Consulté le 10 novembre 2024).

générale des Nations Unies (AGNU). Cette résolution reflète les appréhensions des États quant aux potentielles conséquences négatives des SALA sur la sécurité mondiale, les considérations éthiques et la stabilité régionale. Elle affirme que les algorithmes ne devraient pas avoir le contrôle total des décisions susceptibles de tuer ou de blesser des êtres humains, soulignant ainsi la nécessité de responsabiliser les opérations militaires. Adoptée par 161 États votant pour, 3 contre et 13 abstentions, la résolution témoigne d'un large soutien à la résolution des défis posés par les armes autonomes.

Malgré le vote sur la résolution L.77 relatives aux SALA, le Zimbabwe se conforme relativement bien à la Déclaration, car il prévoit actuellement la prise de décision automatisée dans la CPDA et a voté sur la résolution L.77 relatives aux SALA. Cependant, le Zimbabwe ne dispose pas de politique nationale d'IA accessible au public, malgré les annonces publiques indiquant que cette politique est désormais en phase finale. De plus, l'absence d'appels publics à la participation des parties prenantes est préoccupante et exclusive.

Inclusion numérique

En 2024, le Zimbabwe a utilisé le Fonds universel de télécommunications (FUL) pour améliorer ses infrastructures de télécommunications et sa maîtrise du numérique. Cependant, des défis subsistent en matière de transparence et de réduction de la fracture numérique. Cette section met en lumière les principaux développements et défis liés au FUL au Zimbabwe, ainsi que les efforts de renforcement des capacités entrepris par la POTRAZ pour combler les lacunes en matière de compétences numériques des personnes handicapées. Elle met également en lumière les cadres juridiques et réglementaires existants pour la protection des enfants dans l'environnement numérique.

Fonds de service universel

Le Zimbabwe dispose d'une législation sur le Fonds de service universel (FSU), institué par l'article 73 de la loi de 2000 sur les postes et télécommunications (chapitre 12:05). L'objectif du FSU est stipulé à l'article 74(c) de la loi de 2000 sur les postes et télécommunications (PTA). Les titulaires de licences au sens de la loi, y compris les opérateurs de télécommunications, paient des droits de licence qui financent ou contribuent au financement de l'extension des services postaux et de télécommunications aux zones mal desservies et aux centres communautaires situés à l'intérieur ou à l'extérieur de ces zones. Ces fonds sont destinés à promouvoir un accès abordable à Internet pour les groupes marginalisés.

En janvier 2024, le gouvernement a déployé de nouvelles stations de base, en plus des 6 896 stations de base du pays, pour soutenir les services mobiles dans les zones rurales et urbaines dans le cadre du Fonds pour les services universels (FSU).¹⁴⁷⁵ Toutefois, le nombre précis de nouvelles stations de base n'est pas précisé. Au 31 mars 2024, POTRAZ avait établi au moins 202 centres d'information communautaires (CIC) à travers le pays, dont 146 situés dans les bureaux de ZIMPOST, 24 dans des unités conteneurisées déployées sur 24 sites ruraux et 32 dans des structures physiques construites en zone rurale. Au total, 182 CIC sont opérationnels et vingt des sites physiques ne sont pas encore terminés et sont à divers stades d'achèvement.¹⁴⁷⁶ Il n'existe actuellement aucune information accessible au public sur la date d'achèvement des 20 CIC inachevés.

Renforcer les capacités des personnes handicapées

En juillet 2024, POTRAZ a formé au moins 30 personnes de la province de Manicaland souffrant de déficience auditive dans le cadre d'une formation d'une semaine aux compétences en TIC financée par le Fonds de service universel.¹⁴⁷⁷ Le Zimbabwe a publié au Journal officiel le projet de loi sur les

¹⁴⁷⁵ Ministère des TIC, des Postes et des Services de messagerie « Diverses stations de base déployées au Zimbabwe » <https://www.ictministry.gov.zw/divers-base-stations-deployed-in-zimbabwe/> (Consulté le 6 novembre 2024).

¹⁴⁷⁶ Sunday News « Plus de 200 centres d'information communautaires ont été créés à l'échelle nationale » <https://www.sundaynews.co.zw/over-200-community-information-centres-established-nationwide/> (Consulté le 11 novembre 2025)

¹⁴⁷⁷ The Chronicle « Le ministre des TIC réitère son engagement en faveur de l'inclusion numérique

personnes handicapées (le projet de loi)¹⁴⁷⁸ le 9 février 2024, dans le but de remplacer la loi sur les personnes handicapées de 1992. Le projet de loi vise à créer une Commission pour les personnes handicapées dont le rôle, dans l'article 5j, sera de « promouvoir la recherche, le développement, la disponibilité et l'utilisation de nouvelles technologies, y compris les technologies de l'information et de la communication, les aides à la mobilité, les appareils, les technologies d'assistance et les langages adaptés aux personnes handicapées ».

Améliorer l'accès numérique pour les enfants

Le Zimbabwe dispose d'une loi sur la cybersécurité et la protection des données (2021) qui protège les informations personnelles, y compris celles des enfants, dans l'environnement numérique. Cette législation protège les activités en ligne des enfants et garantit le respect de leurs droits dans les espaces numériques. Le gouvernement zimbabwéen est partie à la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CIDE), au Protocole facultatif des Nations Unies à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants (OPSC) et à la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant (CADBE). Au niveau national, l'article 81 de la Constitution zimbabwéenne garantit les droits de l'enfant. Le Zimbabwe dispose également du chapitre 5: 06 de la Loi sur l'enfance. Cependant, cette loi n'a pas été mise à jour pour tenir compte des évolutions numériques et ne peut offrir de recours en cas de violence en ligne. Le Zimbabwe dispose de lignes directrices sur la protection des enfants en ligne,¹⁴⁷⁹ pour protéger les enfants contre les dangers en ligne.

En matière d'inclusion numérique, le Zimbabwe est modérément conforme au principe 37 (3) de la déclaration. Cependant, le manque d'informations publiques officielles sur les projets mis en œuvre dans le cadre du fonds et sur son allocation annuelle réduit le score du pays, car les informations disponibles proviennent souvent de reportages et non de rapports publics officiels publiés sur les sites web gouvernementaux.

Indicateurs clés de Londa 2025	Déclaration de la CADHP (P signifie Principe)	Score	Justification
Coupures d'Internet	P38(2)	4	Aucune coupure d'Internet n'a été enregistrée.
Lois, politiques et autres mesures inexistantes pour promouvoir un accès universel, équitable, abordable et significatif à Internet	P37	4	Des politiques telles que le Plan national pour le haut débit, la Politique nationale des TIC et le NDS1, entre autres, existent, mais l'accès universel, abordable et significatif pour tous, y compris les enfants et les personnes handicapées, à Internet est encore en cours de réalisation.

» https://www.chronicle.co.zw/ict-minister-reiterates-commitment-to-digital-inclusion/#google_vignette (Consulté le 6 novembre 2024).

¹⁴⁷⁸ Projet de loi sur les personnes handicapées https://www.veritaszim.net/sites/veritas_d/files/Persons%20with%20Disabilities%20Bill%20H.B.%202%2C%202023%20.pdf (Consulté le 10 mars 2025)

¹⁴⁷⁹ POTRAZ https://www.potraz.gov.zw/wp-content/uploads/2015/05/POTRAZ_COP.pdf (Consulté le 7 novembre 2024).

Criminalisation des fausses nouvelles	P22(2)	1	En vertu de l'article 31(a)(iii) de la loi sur le droit pénal (codification et réforme), publier ou communiquer une déclaration totalement ou substantiellement fausse dans l'intention de saper la confiance du public envers les forces de l'ordre ou l'État constitue une infraction. Les contrevenants sont passibles de peines allant jusqu'à 20 ans de prison pour de telles infractions.
Législation sur la sédition	P22(2)	1	En vertu de l'article 33 de la loi sur le droit pénal (codification et réforme), il est interdit de porter atteinte à l'autorité du Président ou l'insulter. Les contrevenants s'exposent à des peines allant jusqu'à 20 ans de prison.
Arrestations arbitraires et harcèlement des médias, des défenseurs des droits humains et des citoyens	P20(1) et (2)	3	Au cours de la période considérée, aucun journaliste ni défenseur des droits humains n'a été arrêté au nom de la liberté d'expression et de l'accès à l'information en ligne. Cependant, des journalistes en ligne se sont autocensurés en réponse aux menaces.
Législation sur la protection des données.	P42	3	Le Zimbabwe a adopté la CDPA, mais la réglementation ne prévoit pas d'exigence générale de notification des violations de données aux personnes concernées. L'Autorité de protection des données
Les États interviennent et exigent la suppression du contenu en ligne par les intermédiaires d'Internet	P38 et P39(4)	5	Aucun cas n'a été enregistré. Les rapports de transparence de Meta et TikTok pour 2024 indiquent que le Zimbabwe n'a formulé aucune demande de retrait de contenu. Le rapport de transparence de Google ne contient aucune information sur le Zimbabwe.

Atteinte à la vie privée des communications	P41	2	Le Centre de cybersécurité et de surveillance des interceptions de communications est hébergé au Cabinet du Président et suggère la possibilité de cibler les groupes vulnérables par une surveillance ciblée. L'article 6 (a, b et c) de la loi sur l'interception des communications oblige le ministre à délivrer un mandat aux personnes autorisées s'il a des motifs raisonnables de croire que la collecte d'informations concernant une menace réelle pour la sécurité nationale ou tout intérêt économique national impérieux est nécessaire, ou que la collecte d'informations concernant une menace potentielle pour la sécurité publique ou la sécurité nationale est nécessaire. Les dispositions ci-dessus exposent les individus à une intrusion dans leurs communications privées.
L'incapacité du gouvernement à divulguer et à diffuser de manière proactive les informations sur les technologies numériques.	P29(3)	3	Les sites Web gouvernementaux contiennent souvent des informations obsolètes. Le Zimbabwe dispose d'une loi sur la liberté d'information.
Stratégies nationales en matière d'IA et de technologies émergentes	P39(6)	2	Bien qu'annoncée comme achevée, la politique du Zimbabwe en matière d'IA n'est pas encore rendue publique. Cependant, l'article 4 (1) de la CPDA prévoit la prise de décision automatisée.
Adoption de lois, de politiques et de mesures spécifiques à l'enfance favorisant la sécurité numérique et la confidentialité des enfants en ligne	P37(5)	3	Le Zimbabwe a adopté la CPDA, qui contient des dispositions protégeant les droits des enfants en ligne.

Inclusion numérique	P37(3)	3	Des lois sont en place pour soutenir l’inclusion numérique grâce au Fonds pour le service universel. Cependant, le manque d’informations publiques officielles sur les projets mis en œuvre dans le cadre de ce fonds et sur son allocation annuelle explique la faiblesse de la note attribuée. Le Zimbabwe a publié au Journal officiel le projet de loi sur les personnes handicapées, qui vise à garantir l’accès des personnes handicapées aux technologies.
TOTAL(jusqu’à 60)		34	

Conclusion

Le rapport Londa 2024 du Zimbabwe met en évidence des évolutions positives et négatives. Le score de 34 du Zimbabwe démontre que le pays est modérément conforme à la Déclaration de la Commission africaine. Au cours de la période considérée, le Zimbabwe a élaboré de nouvelles politiques et réglementations et a progressé en matière d’inclusion numérique et de protection des données. Cependant, l’existence de lois sur la sédition et la criminalisation des fausses nouvelles constitue un obstacle majeur qui nécessite une réforme politique. Les difficultés de mise en œuvre des politiques freinent également les progrès du pays. Malgré les défis existants, le Zimbabwe a des possibilités d’améliorer son paysage numérique.

Recommandations

Le gouvernement devrait :

- Modifier les lois relatives à la violence sexiste, telles que la loi sur la violence domestique, pour les rendre plus efficaces dans la prévention et la lutte contre la violence sexiste en ligne.
- Signer et ratifier la Convention de l’Union africaine sur la cybersécurité et la protection des données personnelles
- Mener des consultations publiques et des évaluations d’impact sur les droits de l’homme avant de mettre en œuvre des initiatives de surveillance.
- Créer des opportunités de participation publique pour permettre aux parties prenantes d’influencer les processus d’élaboration des politiques.
- Abroger les clauses de la loi sur le droit pénal (codification et réforme) qui criminalisent les fausses nouvelles
- Divulguer de manière proactive les informations en les mettant à jour et en les rendant facilement accessibles sur les sites Web du gouvernement.
- Divulguer la mise en œuvre de cadres tels que le Cadre de politique de données de l’Union africaine.¹⁴⁸⁰

¹⁴⁸⁰ Cadre de politique de données de l’Union africaine <https://au.int/sites/default/files/documents/42078-doc-AU-DATA-POLICY-FRAMEWORK-ENG1.pdf> (Consulté le 1er novembre 2024).

- Mettre à jour le chapitre 5 : 06 de la loi sur l'enfance pour tenir compte des évolutions numériques et offrir des réparations en cas de violence en ligne.
- POTRAZ devrait promouvoir la divulgation proactive régulière d'informations par le biais des canaux officiels et publier des rapports réguliers.
- Le ministère des TIC, des Postes et des Services de messagerie devrait améliorer l'accessibilité de son site Web et fournir des informations à jour.
- Le ministère devrait également déployer des efforts délibérés pour recueillir l'avis du public lors des processus d'élaboration des politiques.

Les organisations de la société civile devraient :

- Plaider pour la mise en œuvre de la CPDA
- Mener des campagnes de sensibilisation sur les droits numériques et l'inclusion
- Plaider en faveur d'une réforme des politiques dans les cas où celles-ci ne sont pas conformes aux droits de l'homme

Les médias devraient :

- Enquêter sur les évolutions du secteur des TIC afin de garantir que l'élaboration et la mise en œuvre des politiques respectent les droits de l'homme
- Sensibiliser le public aux droits numériques et à l'inclusion

Le secteur privé devrait :

- Effectuer une évaluation de l'impact sur les droits de l'homme et des mesures de diligence raisonnable avant de déployer des technologies de surveillance
- Mener des consultations publiques pour impliquer les citoyens dans le déploiement de nouvelles technologies afin de garantir que les produits soient conformes aux droits de l'homme
- Mettre en œuvre le règlement sur la cybersécurité et la protection des données récemment publié
- Publier des rapports de transparence sur l'utilisation des technologies de surveillance pour garantir la transparence et la responsabilité

